



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES FRANÇAIS DE LA RÉGION APOSTOLIQUE
CENTRE-EST EN VISITE « AD LIMINA APOSTOLORUM »**

Samedi 12 avril 1997

Chers Frères dans l'épiscopat,

1. Alors que s'achève la série des visites *ad limina* des Évêques de France, je suis heureux de vous recevoir, vous qui êtes les pasteurs de l'Église dans la région Centre Est. Près du tombeau des Apôtres Pierre et Paul, vous êtes venus retrouver la source du dynamisme évangélique qui a stimulé tant de figures illustres de vos Églises particulières, depuis Irénée, François de Sales, Marguerite Marie, Jean-Marie Vianney, Pauline Jaricot, Antoine Chevrier ou les initiateurs du catholicisme social. Aujourd'hui encore ce dynamisme ne cesse de faire vivre les disciples du Christ dont vous avez la charge et dont vous encouragez et guidez le témoignage au cœur de la société.

Je voudrais saluer ici la mémoire du Cardinal Albert Decourtray, qui fut un pasteur zélé de l'archidiocèse de Lyon et un serviteur généreux de l'Église en France. Je remercie Monseigneur Claude Feidt, Archevêque de Chambéry, votre président, pour sa lucide présentation de la vie de vos diocèses. J'ai pu apprécier le sens apostolique des prêtres et constater la place importante tenue chez vous, depuis longtemps, par les laïcs dans la mission de l'Église. La reconnaissance de leur vocation particulière et leur collaboration confiante avec les prêtres permettent de donner une plus grande vigueur à la vie ecclésiale. Je sais aussi que dans votre région l'œcuménisme, dont l'abbé Couturier a été l'un des grands inspirateurs, est une orientation pastorale constante. Qu'au milieu des satisfactions et des difficultés de chaque jour, vos communautés demeurent, pour tous, un signe d'espérance pour l'avenir!

2. Lors de ma récente visite en France, le pèlerinage que j'ai effectué auprès du tombeau de saint Martin à Tours m'a donné l'occasion de rencontrer une assemblée significative de « blessés de la vie ». De cette célébration vous avez voulu faire le symbole de l'engagement résolu de l'Église

aux côtés de ceux qui souffrent, des mal aimés de la société et de ceux qui sont laissés pour compte sur les chemins de la vie. C'est de cet aspect essentiel de la mission de l'Église que je voudrais m'entretenir avec vous aujourd'hui.

Les rapports quinquennaux des diocèses de votre pays mettent en lumière les graves problèmes humains auxquels est confrontée la société. Ainsi, la crise économique amène une partie de la population à connaître des situations de pauvreté et de précarité qui atteignent de plus en plus durement les jeunes générations. Le désarroi devant les rudes conditions de la vie, les inégalités sociales, le chômage, dont les causes sont parfois interprétées de façon simpliste, fragilisent les relations entre les différents groupes humains, à l'intérieur de la communauté nationale. Les incertitudes de l'existence peuvent aussi avoir pour conséquence un repli sur soi qui empêche de prêter attention aux appels des plus démunis de son entourage comme à ceux des peuples moins favorisés.

En cette période de mutations profondes, il est heureux que se développe chez beaucoup une nette prise de conscience de l'interdépendance entre les hommes et entre les nations, et de la nécessité de mettre en œuvre une véritable solidarité comprise comme « la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous » [1]. Les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, sur lesquelles le peuple français a choisi de fonder sa vie collective, expriment en quelque sorte les conditions de la solidarité sans laquelle il n'est pas possible à l'homme de vivre pleinement au milieu de ses frères. La grandeur d'une société se juge à la place qu'elle donne à la personne humaine, et d'abord à celle du plus faible, qui ne peut être considéré uniquement en fonction de ce qu'il possède ou de ce qu'il peut apporter par son activité.

3. Votre Conférence épiscopale est intervenue sur les questions de société à de nombreuses reprises, notamment lors de ses Assemblées plénières ou par l'intermédiaire de sa commission sociale. Récemment encore, vous avez appelé à ne pas regarder comme une fatalité « l'écart social » qui se creuse dans votre pays. Nombreux aussi sont ceux qui, parmi vous, interviennent pour rappeler la tradition évangélique de défendre les plus faibles. Il est important, en effet, que la parole de l'Église se manifeste de façon vigoureuse dans l'opinion publique, pour promouvoir la dignité de l'homme partout où elle est menacée, et pour proposer les principes évangéliques qui donnent sens et valeur à toute vie humaine. Envoyée au cœur du monde pour y annoncer l'Évangile de vie, l'Église a le souci du bien-être de la société entière, dans le respect des convictions de chaque personne et de chaque groupe.

Le conseil national de la solidarité, que vous avez créé il y a quelques années, est un lieu important de concertation et de réflexion pour un engagement et une coordination plus efficaces des organismes d'entraide. Je vous encourage vivement à susciter, à l'échelle des diocèses, les initiatives adaptées aux besoins nouveaux qui se présentent dans les villes et leurs banlieues comme dans les campagnes parfois oubliées. Les nouvelles formes de pauvreté demandent de

nouvelles réponses. Les chrétiens sont d'autant plus appelés à la conversion du cœur pour développer, personnellement et collectivement, des modes de vie nouveaux, qui invitent de manière prophétique leurs compatriotes à modifier leurs comportements en sorte que soient surmontées les crises et que chacun puisse avoir sa juste part de la richesse nationale. En faisant preuve de liberté à l'égard de leurs propres biens et en modérant leurs désirs, ils rendront possible un partage effectif avec ceux qui sont dans le dénuement. Que tous soient inventifs dans la recherche de chemins nouveaux! Ainsi s'édifiera un monde renouvelé où la vie est plus forte que la mort et où l'amour domine les forces de l'égoïsme.

Aujourd'hui la charité doit prendre de nouveaux visages. Elle ne peut se réduire à une simple assistance passagère. Elle demande d'avoir « le courage d'affronter le risque et le changement qu'implique toute tentative authentique de se porter au secours d'un autre homme » [2]. Les personnes touchées par l'exclusion ou toute autre forme de pauvreté doivent pouvoir mener une vie de famille digne et subvenir elles-mêmes à leurs besoins, en développant pleinement leurs potentialités. Ainsi, elles ne resteront pas en marge des réseaux sociaux; grâce à leurs frères en humanité, une espérance et un avenir leur seront offerts. On se souviendra que l'attention aux plus pauvres ne doit pas se limiter aux aspects matériels de la vie. Elle doit aussi prendre en considération l'épanouissement spirituel de chacun et favoriser l'accès à la formation et à la culture. La libération qu'apporte le Christ transforme la personne dans tout son être.

4. Il est plus que jamais urgent d'assurer l'éveil et l'éducation de tous les membres de la communauté chrétienne à leurs responsabilités à l'égard des « blessés de la vie ». « Celui qui n'aime pas son frère, qu'il voit, ne saurait aimer le Dieu qu'il ne voit pas » [3]. Les disciples du Christ sont conviés à suivre leur Maître sur les voies qu'il a lui-même empruntées en donnant sa vie pour l'humanité démunie et meurtrie. Ainsi donc, se situant dans la logique même de l'amour vécu selon le Christ, l'Église doit être tout entière solidaire des plus humbles. Il ne s'agit pas là d'une tâche facultative, mais d'un devoir imprescriptible de fidélité à l'Évangile, de son accueil et de son annonce. Cette fidélité passe par le souci des membres du Corps du Christ les plus fragiles comme de chaque personne humaine. Que les baptisés se mettent à l'écoute des plus pauvres et de leurs aspirations pour être au milieu d'eux de véritables témoins du salut que le Christ apporte à tout homme! Qu'ils acquièrent un véritable sens du partage, expression de leur amour du prochain! La charité « est l'amour des pauvres, la tendresse et la compassion envers notre prochain. Rien ne fait honneur à Dieu comme la miséricorde » [4]!

A travers les « blessés de la vie » c'est le visage même du Seigneur qui se manifeste. Il nous faut sans cesse témoigner que « tout être meurtri dans son corps ou dans son esprit, toute personne privée de ses droits les plus élémentaires, est une vivante image du Christ » [5]. La rencontre du Seigneur conduit donc tout naturellement à se mettre au service des plus petits de ses frères. L'attitude de respect, de partage, de compassion envers les démunis est un reflet de notre fidélité au Christ. Tout chrétien qui, avec sa faiblesse, tend la main à son frère l'aide à se mettre debout et à repartir sur la route, agissant ainsi à la manière du Seigneur lui-même. « La charité, avec son

double visage d'amour pour Dieu et pour les frères, est la synthèse de la vie morale du croyant. Elle a en Dieu sa source et son aboutissement » [6].

Lors de votre dernière Assemblée plénière à Lourdes, vous avez rappelé que « par la diaconie de la charité, les diacres sont témoins et ministres de la charité du Christ. Ils portent la responsabilité ministérielle de veiller à ce que la charité soit vécue concrètement » [7]. Je les encourage donc à donner, dans leur ministère diaconal, une place importante à cette mission et à sensibiliser les communautés chrétiennes au service de la charité. Votre région a une longue tradition de catholicisme social, qui doit pousser les fidèles à acquérir une connaissance sérieuse de la doctrine sociale de l'Église en la considérant comme une incitation à la mise en œuvre de leur foi. Une aide précieuse est aussi apportée par les Instituts catholiques d'études supérieures, spécialisés dans les questions sociales, notamment, dans la recherche des causes des nouvelles situations de pauvreté et dans l'analyse des structures d'injustice qui blessent l'homme, afin de proposer des solutions concrètes.

5. Dans vos rapports quinquennaux, vous avez rappelé les multiples formes de présence chrétienne dans les lieux de pauvreté et de souffrance de vos diocèses. Ainsi, nombreux sont les chrétiens qui, avec un admirable dévouement, portent assistance aux malades, aux handicapés, aux personnes âgées, aux malades en fin de vie ou aux victimes des nouvelles maladies. Dans plusieurs de vos diocèses, un effort important a été fait pour créer des structures d'accueil pour les malades et leurs familles. Les chrétiens qui les animent, par leur profonde compréhension des personnes et la part qu'ils prennent à la souffrance de chacun, sont le visage d'amour et de miséricorde du Christ et de son Église à l'égard de ceux qui sont dans l'épreuve.

Beaucoup de fidèles sont engagés, avec une grande générosité, au service de leurs frères plus pauvres dans divers mouvements caritatifs comme le Secours Catholique qui a récemment célébré le 50e anniversaire de sa fondation, ou encore, dans votre région, l'association des Sans Abris. Je voudrais encourager particulièrement aujourd'hui les jeunes qui, dans des mouvements d'apostolat ou d'éducation, comme la Jeunesse Ouvrière Chrétienne ou le Scoutisme, partagent la condition souvent difficile de leurs camarades et œuvrent avec eux pour construire une société plus juste où chacun trouvera sa place et pourra vivre décemment. Qu'ils se souviennent que le combat pour la justice est un élément essentiel de la mission de l'Église! Je salue cordialement les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, dont le fondateur Frédéric Ozanam sera prochainement béatifié. C'est un des leurs qui sera ainsi proposé aux jeunes de France comme modèle de fraternité universelle auprès des plus pauvres, lui qui déclarait: « Je voudrais enserrer le monde entier dans un réseau de charité ». J'encourage aussi tous les catholiques qui, d'une façon ou d'une autre, dans les paroisses, les communautés nouvelles, ou dans la vie associative de leur quartier ou de leur village, en collaboration avec leurs concitoyens d'autres courants de pensée, animent des services d'entraide ou de solidarité.

Il est aussi nécessaire que ceux qui ont des responsabilités politiques, économiques et sociales

accomplissent leur tâche avec intégrité, en ayant le souci de donner la priorité au bien des personnes et en tenant compte des impacts humains de leurs choix. Une claire conscience de la dignité du travail, conçu en vue de l'épanouissement de l'homme et de l'accomplissement de sa vocation, doit les animer. « Le travail des hommes [...] passe avant les autres éléments de la vie économique, qui n'ont valeur que d'instruments » [8].

6. Il n'est pas toujours facile, dans un contexte de crise sociale, de réagir à un certain affaiblissement de la conscience morale devant la rencontre de personnes d'origines ou de cultures différentes. Les fractures culturelles sont souvent profondes. Elles suscitent des méfiances et des peurs. L'immigré est parfois désigné à l'opinion comme responsable des problèmes économiques.

Le Concile Vatican II souligne que « Dieu, qui veille paternellement sur tous, a voulu que tous les hommes constituent une seule famille et se traitent mutuellement comme des frères, Tous, en effet, ont été créés à l'image de Dieu [...] et tous sont appelés à une seule et même fin, qui est Dieu lui-même » [9]. De ce projet divin, aucun homme ne peut être exclu. Ainsi donc, chacun doit se rendre attentif à celui qui est étranger dans la société. À de nombreuses reprises, vous avez rappelé le devoir exigeant d'accueil fraternel et de reconnaissance mutuelle, soulignant que « sous le regard de Dieu, tous les hommes sont de la même race et du même lignage » [10]. La Révélation nous présente le Christ lui-même comme l'étranger qui frappe à notre porte [11], ce qui incite légitimement la communauté chrétienne à participer à l'accueil et au soutien des frères immigrés dans le respect de ce qu'ils sont et de leur culture, notamment lorsqu'ils sont dans la détresse.

C'est la mission de l'Église de rappeler que dans toute société, l'étranger, comme tout citoyen, a des droits inaliénables, comme ceux de vivre en famille et dans la sécurité, qui, en aucun cas, ne peuvent lui être enlevés. L'élaboration des lois, qui édictent les devoirs nécessaires à la vie en commun, doit être faite en préservant les droits de la personne et dans un esprit qui permette aux citoyens d'apprendre à vivre dans le pluralisme, au bénéfice de tous. Cependant, les problèmes réels posés par l'immigration ne pourront trouver de solution durable sans l'établissement de nouvelles solidarités avec les pays d'origine des immigrés.

Dans les paroisses, la fraternité des fidèles d'origines diverses manifeste la communion dans le Christ selon la dimension universelle de l'Église, lorsque la parole de chacun peut s'exprimer et est écoutée. D'une manière semblable, la rencontre entre les chrétiens et les croyants d'autres traditions religieuses doit permettre une meilleure connaissance mutuelle afin de participer ensemble à l'édification d'une famille humaine plus unie.

7. Dans l'opinion, une lassitude et une baisse d'intérêt semblent parfois se manifester par rapport aux problèmes à plus long terme du développement des nations les plus pauvres. Pourtant, la paix du monde repose sur la solidarité. D'autre part, on constate que l'action immédiate mobilise

souvent davantage les fidèles, alors qu'une prise de conscience plus lucide des graves questions du développement est nécessaire. Le rappel de l'urgence de collaborer au progrès des peuples, de « tout homme et de tout l'homme », fait aussi partie de la mission de l'Église. Une longue tradition existe en France pour exercer concrètement la solidarité de vos Églises particulières avec le Tiers-Monde et particulièrement avec l'Afrique. Je vous invite à donner de plus en plus de vigueur à la coopération entre les Églises locales, en vous mettant toujours plus à l'écoute des besoins de ces Églises et en cherchant à instaurer un véritable partenariat.

Je voudrais saluer ici les nombreuses initiatives que prennent les Congrégations religieuses, des institutions ecclésiales comme la Délégation catholique à la Coopération et bien d'autres organisations d'inspiration chrétienne. Elles traduisent l'attachement effectif de vos communautés aux pays du Tiers-Monde, notamment par l'envoi sur place de personnel religieux et laïc, par le partage des ressources, ou encore, par la prise en charge de l'accueil et de la formation, en France, de prêtres venus de ces pays.

Pour aider vos fidèles et tous les hommes de bonne volonté à prendre à nouveau conscience des graves questions liées aux structures de l'économie mondiale, qui mettent en cause la vie de tant d'hommes et de femmes, je vous invite à faire connaître le récent document publié par le Conseil pontifical « Cor unum », La faim dans le monde. Un défi pour tous, le développement solidaire. En effet, comme je l'ai déjà dit, « il est nécessaire que sur la scène économique internationale, s'impose une éthique de la solidarité, si l'on veut que la participation, la croissance économique et une juste distribution des biens puissent marquer l'avenir de l'humanité » [12].

8. Chers Frères dans l'épiscopat, pour conclure les rencontres que j'ai eues à l'occasion des visites *ad limina* des Évêques de France, et à la suite de mon récent voyage dans votre pays, je voudrais vous redire ma joie d'avoir partagé les préoccupations et les espérances de votre ministère épiscopal ainsi que d'avoir constaté la vitalité de l'Église en France. Je souhaite que, à l'occasion de cette visite au Successeur de Pierre, votre prière auprès des tombeaux des Apôtres ainsi que vos entretiens dans les dicastères de la Curie romaine soient pour vous une source de dynamisme et de confiance en l'avenir, en communion avec l'Église universelle. Dans quelques mois, nous nous rencontrerons à nouveau, à Paris, pour les Journées mondiales de la Jeunesse. Ce sera l'occasion pour les catholiques de France, et plus particulièrement pour les jeunes, d'accueillir des frères et des sœurs du monde entier et de partager avec eux leurs convictions évangéliques et leurs engagements à bâtir la civilisation de l'amour. Alors que nous avons entrepris la préparation du grand Jubilé de l'An 2000, à travers vous, j'invite donc avec force tous les catholiques de France à aller à la rencontre et au service de leurs frères. Le Christ les y attend!

À chacun de vous et à tous vos diocésains, je donne de grand cœur la Bénédiction Apostolique.

[1] *Sollicitudo rei socialis*, n. 38.

[2] *Centesimus annus*, n. 58.

[3] *1 Jn* 4, 20.

[4] Grégoire de Nazianze, *De l'amour des pauvres*, n. 27.

[5] *Rencontre avec les blessés de la vie à Tours, 21 septembre 1996*, n. 2.

[6] *Tertio millennio adveniente*, n. 50.

[7] *Le diaconat: un don de Dieu à mettre en œuvre*, 1996.

[8] *Gaudium et spes*, n. 67.

[9] *Ibid.*, n. 24.

[10] *Lettre des Évêques aux catholiques de France*.

[11] Cf. *Mt* 25, 38; *Ap* 3, 20.

[12] *Discours à la cinquantième Assemblée générale de l'ONU, 5 octobre 1995*, n. 13.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana